

École Polymathique et pensionnat, sous la direction de P.R.F. Butet (de la Sarthe). Programme pour l'an XI.

Numéro d'inventaire: 1982.00147

Auteur(s) : Pierre Roland François Butet de la Sarthe Type de document : texte ou document administratif Imprimeur : Imprimerie de l'École Polymathique

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création: 1803

Description : Feuillets imprimés cousus ensemble artisanalement. Certaines pages ne sont

pas coupées dans la partie supérieure.

Mesures: hauteur: 210 mm; largeur: 140 mm

Notes: Réglement trés détaillé du fonctionnement de l'École Polymathique et de son pensionnat, rue de Clichy n°337, Paris. L'école accueille en 8 classes des élèves de 8 à 16 ans. Liste des professeurs page II. Réglement divisé en 2 Parties: "De l'économie domestique" (admission des élèves, autorisations de sorties, repas, hygiène, trousseau) et "De l'éducation" (matières enseignées par niveau, punitions et récompenses, exercices, "police des jeux de récréation", etc.) Conservation: voir boîte enseignement masculin.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Temps scolaire, emploi du temps

Filière : Institutions privées Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

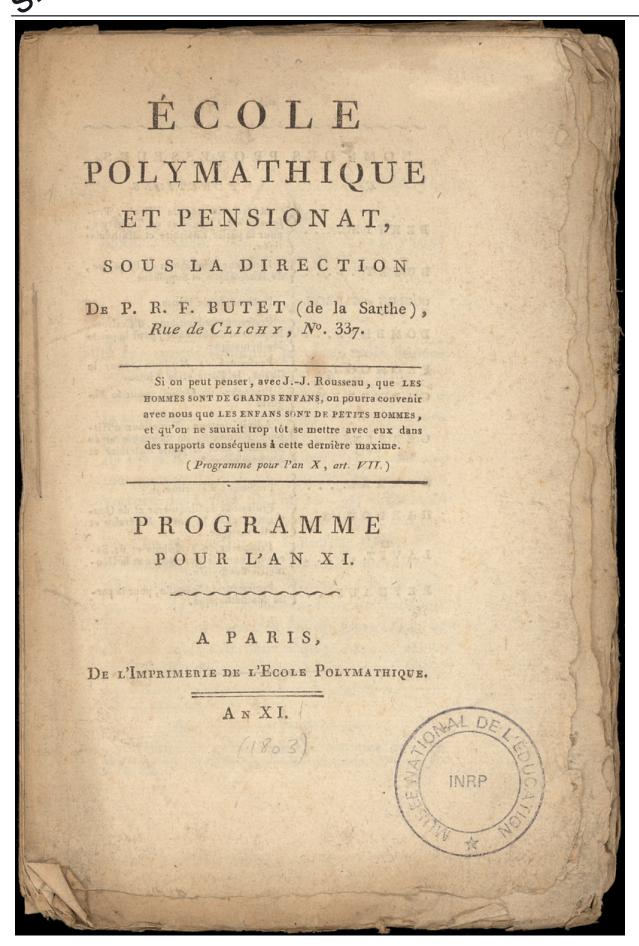
Autres descriptions : Langue : Français

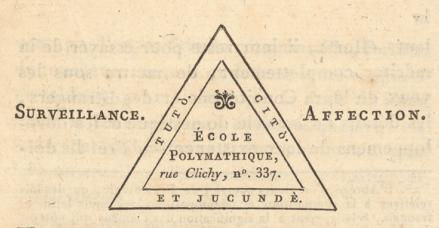
Nombre de pages : 56

Commentaire pagination : Titre et préface paginés I à VI + 50 pages

Sommaire : préface pp III-VI

Lieux: Paris, Paris





Des succès soutenus pendant trois années consécutives, sont aujourd'hui le fruit des Leçons de l'Ecole Polymathique. Ce devait être la plus douce récompense que ses Professeurs pouvaient attendre de leurs travaux. Le nombre de leurs Elèves-Pensionnaires, triple au commencement de l'an 11, de ce qu'il fut à l'ouverture des Cours de l'an 10, est un témoignage évident de confiance publique, qui impose en particulier au Directeur de cet Etablissement, et en général à ses Collaborateurs, une nouvelle tâche à remplir. Car si une portion de cette confiance dont ils jouissent leur a été prêtée sur la foi de leurs talens et de leur zèle; s'ils l'ont acquise ensuite par la publication des résultats (1) qui ont couronné

⁽¹⁾ Ces résultats sont :

Pour les travaux des Professeurs.

^{1°.} L'Abrégé d'un Cours complet de Lexicographie, ou des altérations des mots français dans leur dérivation latine, par P. R. F. Butet.

iv

leurs efforts, il leur reste pour essayer de la mériter complettement, de mettre sous les yeux de leurs Concitoyens et des Etrangers, les détails de leur vie domestique et les développemens de leur existence scolaire. Ils doi-

Pour les progrès des Elèves actuels.

Pour les succès des Elèves formés.

²º. L'Abrégé d'un Cours complet de Lexicologie, ou des lois relatives à la composition et décomposition des mots latins et français, relativement à la signification des élémens qui entrent dans leur formation.

⁽Ces deux ouvrages se rendent chez Rénouard, rue André-des-Arcs, nº. 42, et à l'Ecole Polymathique).

^{3°.} Des Fragmens sur l'Algèbre et la Trigonométrie, par A. A. L. Reynaud.

^{4°.} Un Cours d'Arithmétique, par le même.

^{5°.} Une Introduction à l'Algèbre, par le même.

^{6°.} Un Cours d'Algèbre, par le même.

^{7°.} Un Cours de Géométrie, par le même.

⁽Ces cinq ouvrages se vendent chez l'auteur, rue Geoffroi-Langevin, n°. 331; à l'Ecole Polymathique, et chez Courcier, rue Poupée, n°. 5.)

^{1°.} Des séances littéraires qui se sont tenues à la satisfaction des Commissaires des Sociétés les plus célèbres.

^{2°.} Des Exercices de Physique, de Chimie et d'Histoire naturelle, à quelques-uns desquels le citoyen Guyton et plusieurs autres Savans recommandables, ont assisté avec le plus bienveillant intérêt.

^{3°.} Des Examens de Mathématiques dans lesquels la présence et l'assertiment des citoyens LAPLACE, PRONY, DELAMBRE, COSTAZ, BIOT, BOUVARD, et de plusieurs autres Géomètres distingués, ont été la plus douce récompense que les Professeurs et les Elèves pouvaient attendre de leurs veilles et de leurs travaux.

^{1°.} Cinq Elèves admis à l'Ecole Polytechnique au commencement de l'an 9.

^{2°.} Sept admis à la même Ecole au commencement de l'an 10.

^{3°.} Six admis à la même Ecole au commencement de cette année, et deux reçus Professeurs dans deux Ecoles différentes.